



Edito du Maire

Chers Livinhacoises, Chers Livinhacois,

Le 15 mars 2020, vous avez bien voulu m'accorder à nouveau votre confiance en élisant un Conseil Municipal comprenant deux tiers de nouveaux élus. Nous vous en remercions vivement. Pendant 12 années, nous avons travaillé pour faire évoluer notre commune, par de nombreux aménagements pratiques, culturels, afin de donner une autre image de notre territoire. Je remercie chaleureusement tous les élus qui m'ont accompagné et qui se sont investis, mobilisés pleinement pour votre bien être.

Cette fin de mandat 2020 fut très difficile à gérer. Les élections municipales en mars se sont déroulées dans un contexte jamais rencontré. La crise sanitaire nous a imposé la fermeture des écoles, des entreprises, des structures associatives et sportives mais aussi un comportement inédit sur notre lieu de travail et dans notre vie courante.

Les personnels communaux, les enseignants, et les soignants à l'unité de vie l'Oasis se sont investis sans compter afin de soulager, d'encadrer, d'accompagner les résidents, les enfants, pendant les périodes de confinement à cause du coronavirus. Qu'ils soient tous remerciés pour leur disponibilité, leur engagement et leur professionnalisme.

Nous aurons vécu une période de Noël et de Nouvel An compliquée et frustrante pour beaucoup d'entre nous. Il faut continuer à avancer, protégeons nous, gardons nos distances, portons un masque, lavons nous les mains. Grâce à tous ces efforts, gardons l'espoir d'une fin rapide de cette pandémie.

Pour cette nouvelle équipe municipale, 2021 sera une période de transition avec la concrétisation de projets déjà bien engagés : centre bourg, aires de stationnement aménagées, lotissements la Ramondie et le Croquet 2, structure « Age et Vie », informatisation de l'école Prosper Alfarc, ouverture du multiservices tant attendue en début de cette nouvelle année. Les futurs gérants, Mme et M. Jonathan JOUGLET et leurs deux enfants, sont déjà installés dans un appartement rénové au-dessus du local commercial. Nous leur souhaitons la bienvenue, nous serons à leurs côtés pour faciliter leur installation. Nous comptons sur vous tous pour contribuer au bon fonctionnement de ce nouvel outil de proximité.

2020 fut aussi une année bien difficile pour nos associations et leurs bénévoles. Nous serons toujours présents pour les aider, les soutenir dans leurs animations qui font le dynamisme de notre commune.

Le traditionnel repas de fin d'année offert par le CCAS aux personnes âgées de la commune a été annulé et remplacé par un coffret cadeau porté à domicile par les élus et les représentants du CCAS aux personnes qui en avaient fait la demande.

Qui dit nouvelle équipe dit nouveaux projets, entre autres : l'économie d'énergie, l'accueil de nouveaux résidents, la mise en valeur de notre patrimoine, le nouveau site internet, le maintien de notre journal *Com' une info*.

La traditionnelle cérémonie des vœux est suspendue, c'est pourquoi nous souhaitons garder un contact avec vous par cet édito et nous espérons vous retrouver très bientôt pour un grand moment de convivialité.

Chers concitoyens, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, du CCAS, du personnel communal, je vous adresse nos meilleurs vœux pour 2021. Que cette nouvelle année ne vous apporte que du bonheur. Gardons espoir et courage.

Roland JOFFRE et son Conseil Municipal

AGENDA

En raison de la crise sanitaire, aucune date n'a pu être confirmée.

Com' Une Photo

Les décorations de Noël réalisées en partenariat avec les enfants de l'école.

Merci aux employés municipaux et à Pierre, Christine, Rose-Marie, Elisabeth, Laurent pour leur implication.



Com' Un EVENEMENT

Une vitrine pour la croix de procession :

Notre commune possède une croix de procession datant du 18^e siècle et inscrite aux monuments historiques. Après une restauration complète, elle est maintenant exposée dans une vitrine sécurisée au sein de l'église Saint-Adrien. Ce projet, porté par le Conseil municipal et soutenu par les paroissiens, a bénéficié des subventions de la DRAC, du Département et de la Région. Nous vous invitons à aller découvrir ce trésor patrimonial.



Le Com'Une Info avec un nouveau look !

Toujours dans la même idée, le Com'Une Info s'est fait **peau neuve** avec une **nouvelle carte graphique** : un nouveau design pour les sous-rubriques et pour le titre avec le **logo de Saint Jacques intégré**.



Registre des personnes vulnérables

Dans chaque commune, le registre « personnes vulnérables » est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour **les risques exceptionnels** : période de grand froid, canicule ou de crise épidémiologique. Il est tenu en mairie afin de localiser au mieux les **personnes les plus fragiles** que ce soit par leur âge, leur handicap ou leur isolement (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées). Il a pour finalité de permettre, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions. Régulièrement, les secrétaires de Mairie prennent un contact avec les personnes inscrites sur ce registre afin de s'assurer de leur bien-être, de leur sécurité, et leur donner des conseils de prévention. **Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre ou si vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être concernées dans votre famille ou voisinage, n'hésitez pas à contacter la mairie.**

Distribution des sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles pour l'année 2021 aura lieu **sur Livinhac le Haut à l'atelier municipal** :

Le mercredi 20 Janvier et le vendredi 22 Janvier de 13h30 à 19h



Pour les hameaux de Penchot et Laroque-Bouillac à **la salle des fêtes de Laroque-Bouillac** : Le samedi 23 janvier de 9h à 12h.

Etat Civil

Pendant l'année 2020, sur la commune de Livinhac le Haut il y a eu 2 mariages, 13 naissances et 11 décès.

Le service des impôts des particuliers est transféré à Villefranche de Rouergue



A compter du **1^{er} janvier 2021**, le service des impôts des particuliers de Decazeville est transféré à Villefranche-de-Rouergue



Comment nous contacter ?



Par messagerie : sur impots.gouv.fr / Votre espace particulier



Par téléphone du lundi au vendredi : 05 65 65 20 00 OU 0 809 401 401 Service gratuit après appel de 8h30 à 19h



En prenant rendez-vous : sur impots.gouv.fr depuis votre espace particulier ou via la rubrique **CONTACT** • par téléphone

Nos horaires de rendez-vous

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi	8h30 - 12h	14h - 16h
Mercredi		
Jeudi	8h30 - 12h	
Vendredi	8h30 - 12h	



Le saviez-vous ? : 101

Non, il ne s'agit pas de l'histoire des 101 Dalmatiens créée par Walt Disney qui fait le plus grand bonheur de nos enfants.

Le chiffre correspond à l'âge de **notre centenaire** livinhacois : **Lucien GOUDAL** a fêté ses 101 ans au mois d'août dernier.

Né à Livinhac le Haut en 1919, il a depuis toujours habité la commune et réside dans le bourg de Penchot avec sa femme Elia. Nul doute que notre centenaire est, à ce jour, la mémoire vivante de notre passé puisqu'il a **connu 7 maires différents** aux commandes de la commune !

Info Des COM'



Commission affaires sociales C.C.A.S.

Les colis distribués

Distribution des colis

Cette année, la crise sanitaire nous a contraint à **annuler le traditionnel repas de Noël du 3^e âge**. Afin de maintenir le lien avec nos aînés, le CCAS et la municipalité ont décidé de faire un geste en **offrant un colis gourmand**. L'ensemble des élus a donc livré chaque habitant s'étant inscrit au préalable en mairie directement à domicile. Ainsi, **125 foyers** ont pu se régaler de foie gras, terrines et autres gourmandises.



Commission cadre de vie, jeunesse

Journée citoyenne

Une journée citoyenne de sensibilisation à l'environnement, devrait s'organiser le samedi 10 avril. Lors de cette journée chacun (association ou particulier) pourra se mobiliser à travers diverses actions. Si la situation sanitaire le permet, **ce devrait être une belle occasion de se retrouver autour d'un beau projet**. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Les peupliers

Courant janvier, **les peupliers** qui bordent le terrain de pétanque **seront coupés**. Pourquoi ? Par souci de sécurité. En effet, le peuplier est un arbre qui arrive à maturité vers sa 25^{ème} année, ensuite il peut être sujet à diverses maladies dont celle du cœur malade. D'ailleurs, la présence de gui sur les branches est un signe de faiblesse. Il est alors potentiellement **dangereux** en cas d'intempérie ou de vent car des branches ou l'arbre lui-même risquent de tomber. Au bord du Lot, les peupliers sont plantés **sur le domaine public et relèvent donc de la responsabilité de la Mairie**. Ils vont être remplacés par des érables qui permettront d'ici quelques temps aux pétanqueurs de jouer de nouveau à l'ombre et en toute sécurité.



Les peupliers malades seront coupés



Commission travaux, développement économique

Notre village continue sa transformation

L'aménagement **des aires de stationnement** avance à grands pas, elles ont aéré le quartier et offrent aussi une nouvelle fenêtre panoramique sur les plaines livinhacoises.

Le multiservices est désormais **terminé** et **les deux appartements rénovés** au dessus du local ont déjà trouvé preneur.

Les démarches administratives terminées, **les lotissements de la Ramondie et du Crouquet 2** vont pouvoir commencer, nous l'espérons, sans tarder.

Le Multiservices et ses appartements



Les travaux des aires aménagées



Le lotissement de la Ramondie



Commission enfance, école et culture

Noël à l'école

Comme tous les ans, équipe enseignante, APE et Mairie ont eu à cœur d'organiser **pour les enfants** de l'école un Noël festif. Le jeudi, les maternelle, CP et CE ont assisté à un spectacle de contes offert par l'APE tandis que les CM ont bénéficié du spectacle « **Ecoute, écoute** » autour du son et de la musique.



Le spectacle de contes d'Yves Lavergne

La cantine décorée



Le vendredi dans la matinée, les enfants ont découvert avec joie au pied du sapin **les cadeaux déposés par le Père Noël** dans la plus grande discrétion. Sans oublier la **distribution d'un pochon de gourmandises offert par la municipalité**. Le midi, un repas concocté par **Isabelle, la cantinière**, a régalé plus de **90 enfants** dans une cantine magnifiquement **décorée par le Centre de loisirs**.



Le chalet

Commission communication, vie associative et tourisme



Site internet

Vous avez certainement remarqué que **le site internet** de la commune n'est plus mis à jour depuis quelques temps, ceci est dû à des problèmes techniques liés à sa vétusté. L'équipe de la commission communication s'est donc mise au travail pour vous proposer prochainement **un nouveau site rafraîchi et fonctionnel**. Livinhacois, marcheurs sur le chemin de St Jacques, touristes pourront retrouver toutes les informations concernant notre village et nos acteurs économiques (commerçants, artisans, maraîchers...).



L'application « Panneau Pocket »



PanneauPocket

Vous pourrez être informés de la mise en ligne de **ce nouveau site internet** grâce à la nouvelle application « **Panneau Pocket** » que nous mettons à votre disposition et que vous pouvez **télécharger dès aujourd'hui** sur vos téléphones portables et ordinateurs. Elle est **totalemt gratuite** et permet de recevoir **des informations sur le village** mais aussi l'agenda journalier des différentes manifestations proposées par nos associations lorsque les conditions sanitaires nous le permettront.



Commission Penchot / Laroque-Bouillac

Parking de Penchot

Le **marronnier** se trouvant sur le parking de Penchot au niveau du croisement de la route de Plancat, sera **prochainement coupé**. En effet, **ses bogues tombaient et abîmaient les véhicules stationnés** dessous et **bouchaient également l'évacuation d'eau pluviale**. Par ailleurs, **les fils électriques aériens étaient encombrés par ses branches** il était donc nécessaire de s'en préoccuper **au niveau sécurité**.

L'éclairage du Pont de Fer

Le **pont de fer** de Penchot a de nouveau **son éclairage** en fonctionnement. En effet, suite à une intervention, il a fallu **changer des pièces défectueuses** pour permettre au pont côté Livinhac de retrouver la lumière permettant à nos collégiens et lycéens de traverser ce pont en **toute sécurité** les matins comme les soirs.

Le Pont de Fer de nouveau éclairé



Route Barrée

Suite à un incendie, la maison située au carrefour de Penchot (Rue du Vieux Pont) a été **mise en péril** par arrêté de Decazeville Communauté. Au vu des risques engendrés, **la commune a pris un arrêté** pour sécuriser les alentours et établir **jusqu'à la route un périmètre de sécurité** matérialisé par des barrières : l'accès y est **strictement interdit**. Le **Département a coupé la route** et ce, jusqu'à nouvel ordre et avancement des procédures.

Le transport à la demande (TAD) est un service de Decazeville communauté permettant aux habitants livinhacois de se déplacer sur des points stratégiques autour de Livinhac. Ce transport effectué avec un véhicule de 8 places vient vous chercher à domicile et vous propose : les mardis et vendredis **jour de marché** départ vers 9h15 et retour vers 11h45.



Le mardi après midi **direction Intermarché Viviez** départ vers 14h retour vers 15h30 le lundi matin et vendredi soir **direction la gare routière** à 7h20 et 18h pour rejoindre le départ ou l'arrivée des cars qui font la liaison Rodez – Villefranche de Rouergue. Sur demande également la **liaison de votre domicile à la maison de santé de Livinhac** de 14h à 15h30.

Réservez votre trajet au plus tard la veille de votre déplacement jusqu'à 17h, demandez des infos au **05 65 43 95 20** service des transport de la communauté des communes.

Le réseau Rezo Pouce est un moyen de déplacement **sécurisé, convivial, économique** proposé par **Decazeville communauté**. Ce moyen de transport gratuit permet de se déplacer sur des trajets courts. Aujourd'hui **60 arrêts** ont été installés sur les **12 communes dont 3 sur Livinhac** (abribus avenue Paul Ramadier - abribus du Petit et abribus la Lande) et **90 personnes se sont inscrites**.

Que vous soyez conducteur ou auto stoppeur rendez vous sur le site fois votre inscription validée, vous pouvez utiliser l'application smartphone pour contacter des conducteurs ou vous rendre directement à l'arrêt **REZO POUCE** avec votre fiche destination imprimée.

Ce moyen de transport est **sécurisé car la carte d'identité est obligatoire** pour les conducteurs et les auto stoppeurs, de plus **les arrêts sont protégés, la géolocalisation peut être activée pendant tout le trajet** et le passager peut envoyer un sms au **07 83 80 99 81** afin de donner le n° de la plaque d'immatriculation ou le n° de membre du conducteur.



Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

La région vous fait bénéficier d'une aide d'un montant de **200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique**.

Pour bénéficier de cette aide, consulter le site :

www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique



Les noms des lieux et des rues, témoins de notre histoire

Les noms de lieux

Si certains noms de lieux sont facilement compréhensibles (par exemple « Castelnau » qui signifie « Château neuf »), d'autres sont bien obscurs. Voici quelques explications pour nous aider à comprendre l'origine des noms des lieux de notre village.

Les paysans ont toujours accordé une très grande importance à l'exposition de leurs **maisons** ou de leurs **champs**, et de nombreux noms de lieux sur notre commune y font référence.

Le Couderc : pâturage (Oc : coderc) - Les Esplagnes : parties planes (Lat : explanare ; Oc : Esplanas) - Les Sagnes : terrain marécageux (lat : sania) - La Lande : terre en friche (Oc : landa ; gaul : landa) - Le Bancarel : petit banc, petit plateau - Le coustalou ; Le Coustal : raidillon, ruelle en pente - Le Cruquet : petit sommet - Le Puech : mont (Oc : pueg / puog ; lat : podium)

Les **arbres et les plantes** ont souvent servi de points de repère et il est normal qu'on les retrouve en toponymie :

Mespoulet : néfliers (Lat : mespila) - La Garrouste : chênes rabougris (Oc : garosta) - Saulières : taillis de châtaigniers sauvages (Oc : ceuliera) - La Ramondie : balai de branchage, branchu, touffu (Oc : ramon) - Le Bouyssou : bois (lat : buxu) petit bois.

Enfin, certains noms ont pour origine l'habitation, l'activité ou le travail :

Les Cazals : maisons - Le Poux : puit (Oc : potz) - Le Four bas : présence d'un fournas (four pour cuire les briques)

Les noms des rues

Le 14 décembre 1968, après délibérations, le conseil municipal mené par son maire M. Vermande donne son accord pour que soit arrêtée définitivement la liste des dénominations des rues de Livinhac. Elle s'établit comme suit : *avenue Paul Ramadier, rue Camille Couderc, rue du Rivage, rue du Faubourg, rue de la Paix, impasse Pradel, route du Peyssis, rue de la République, rue Louis Panassié, impasse Panassié, place du 14 Juin, rue du Couderc, rue Camille Landès, rue du Coustalou, rue du Couvent, rue de l'égalité, avenue Laromiguière. Il est précisé que les cités « Gai-Soleil » et « Al Garric » conservent leur dénomination. Plusieurs de ces rues sont évidemment un hommage à une personnalité locale. La cité « Al Garric » doit son nom à un imposant et majestueux chêne qui dominait la plaine.*

Pendant le mandat de Pierre Gleyal, la place du 14 Juin est devenue Place du 14 juin 1953, date de l'arrivée officielle de l'eau dans notre commune. En effet, la date du « 14 juin » pouvait être confondue avec celle du « 14 juin 1940 », qui fait référence à l'entrée dans Paris de l'armée allemande d'occupation.

Marie-Claire et Guy Courmède



Monsieur Paul Ramadier dévoile la plaque « Place du 14 Juin » en présence du Maire, Monsieur Vermande et d'une importante délégation de la population livinhacoise.

Avec tous nos vœux de bonheur et de réussite pour 2021.

